



Mairie de Bourg  
Place du District  
33710 BOURG SUR GIRONDE  
Tél : 05.57.68.40.04  
Mail : [aps@bourg-gironde.fr](mailto:aps@bourg-gironde.fr)

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

## **Maternelle/Elémentaire**

14/04/2025

## **LE FONCTIONNEMENT**

Le service municipal de l'accueil périscolaire assure la garde des enfants âgés de 3/11 ans scolarisés aux écoles maternelle et élémentaire.

Il met en place un projet éducatif pour le bien être de l'enfant.

Ce service municipal a été créé par délibération du Conseil Municipal en date du 29 Juin 2005 suite à la dissolution de l'association GAEMEP pour être effectif dès la rentrée scolaire 2005/2006, soit le Lundi 29 Août 2005.

Il permet d'assurer l'accueil des enfants avant et après les heures scolaires par du personnel compétent et qualifié qui contribue au travers de diverses activités manuelles sportives et culturelles, à favoriser la vie en collectivité dans le respect des personnes et de l'environnement et des règles de communauté.

### **Les horaires :**

- **Pour la maternelle :** de 7h00 à 8h30 et de 16h25 à 19h du Lundi au Vendredi.

- **Pour les élémentaires :** de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h du Lundi au Vendredi.

### **Les inscriptions :**

Un dossier est remis à chaque enfant en Juin et doit être rapporté complet avant la fin de l'année scolaire Juillet (fin des cours).

### **Les tarifs :**

Le tarif est fixé par le Maire.  
Il s'agit d'une tarification à l'heure modulé conformément à la convention conclue entre la commune, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la

Mutualité Sociale Agricole (MSA), selon les ressources des familles et en fonction du Quotient Familial (CAF) ou (MSA)

**Le service fonctionne avec :**

- 1 directrice BAFA, BAFD
- 1 animatrice BAFA, BAPAAT
- 1 animatrice BAFA
- 3 ATSEM
- 1 animatrice non qualifiée

Le service a droit à 20% de personnels non qualifiés, 30% de stagiaires, 50% de diplômés suivant la réglementation jeunesse et sport.

Ce service est régi par un règlement intérieur voté en Conseil Municipal et porté à la connaissance des responsables des enfants fréquentant l'Accueil Périscolaire.

Capacité d'accueil :

Par rapport à la réglementation de jeunesse et sport nous pouvons accueillir :

- **Pour les maternelles** : 36 enfants, soit 3 animateurs (1 pour 14)
- **Pour les élémentaires** : 44 enfants, soit 2 animateurs (1 pour 18)

Les moyens matériels à disposition dans l'école maternelle sont :

- Le réfectoire
- La salle de motricité
- Les sanitaires
- Le jardinet
- La cour

Les moyens matériels à disposition dans l'école élémentaire sont :

- Une salle périscolaire
- Une salle bibliothèque
- La cour de récréation
- Le jardinet
- Les sanitaires.

# **LES OBJECTIFS GENERAUX**

- Favoriser des temps éducatifs et ludiques, adaptés à l'enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Permettre aux enfants d'être acteurs de ce temps de loisirs et développer l'autonomie.
- Contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement de chaque enfant.
- Favoriser le dialogue avec les enfants et leurs familles.
- Inclusion et sensibilisation au handicap.

## **Par rapport aux objectifs du projet éducatif nous nous sommes donné les objectifs suivants.**

### **1. Proposer différentes activités (éducatives et ludiques)**

Tout au long de l'année l'équipe propose aux enfants un panel d'activités entre intérieur, extérieur, calme, tonique, seul, en groupe qui répond aux souhaits des enfants.

Des temps « forts » sont aussi prévus comme Halloween, Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères.

Pour toutes ces activités nous laissons le choix aux enfants de la faire ou pas, les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies.

Proposer des activités dans des espaces aménagés où l'enfant peut jouer seul et l'adulte est là pour assurer sa sécurité (atelier bricolage, jeux de dînettes, jeux de voitures ...)

Une étude surveillée est proposée pour les enfants de l'élémentaire d'une durée de ¾ h environ elle est gérée par les animateurs dans la salle de bibliothèque.

Le rôle de l'animateur est de vérifier les cahiers de texte et d'aider les enfants pour réciter une poésie, une leçon, une dictée et comprendre un exercice.

Pour ce service proposé nous demandons aux parents de vérifier les devoirs qui ont été faits, il se peut que l'enfant n'ait pas eu le temps de terminer pour cela les animateurs informent les familles dès la récupération des enfants.

L'étude surveillée n'est pas l'APC (soutien) et les corrections des exercices se font en classe avec les enseignants.

### **2. Respecter le rythme de chaque enfant.**

L'équipe doit adapter ses activités aux besoins des enfants, aménager ces temps en tenant compte de leur rythme biologique.

Les petits se fatiguent vite et récupèrent vite donc il faut alterner les activités calmes, les dépenses physiques, les activités dynamiques, collectives et individuelles.

Beaucoup d'enfants tiennent un rythme effréné durant la période scolaire (aps, école, alsh...)

Ils ne restent pas trop longtemps sur un jeu (15 à 20 mn).

Les 6/8 ans de 20 à 30 mn.

Les 8/12 ans de 25 à 40 mn.

### **3. Permettre à l'enfant d'être acteur de ce temps de loisir.**

Les enfants peuvent choisir parmi plusieurs activités entre intérieur, extérieur, manuelles, jeu de société, coloriages, jeux de dînettes, jeux de voitures.

Proposer des ateliers tournants qui sont portés par les enfants en fonction de leur envie du moment.

Les animateurs doivent être à l'écoute des enfants et de leurs envies.

Nous privilégions des activités collectives plutôt qu'individuelles afin d'éviter d'être évalués comme à l'école.

Nous ne sommes pas dans de la consommation d'activité, c'est pour cela que les enfants ne reviennent pas forcément à la maison avec un objet réalisé par leur soin.

Nous préférons plutôt l'activité collective, qui reste au sein de la structure afin de décorer les locaux.

### **4. Développer l'autonomie des enfants.**

L'animateur se place en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire l'activité à sa place, le parfait pour l'adulte n'est pas le même pour l'enfant.

L'enfant doit être encouragé.

Chaque enfant est libre de choisir l'activité sportive ou manuelle dans laquelle il souhaitera s'investir, mais il se doit de la terminer.

Les enfants sont aussi impliqués dans le fonctionnement de la vie de l'aps, ils participent aux tâches de la vie quotidienne : installation et rangement des activités, débarrasser la table après le goûter. Ces temps doivent être amenés auprès des enfants de façon ludique et vécus avec plaisir.

### **Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.**

En proposant des activités comme peinture, bricolage, argile... qui permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.

Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant, spécifique aux tranches d'âge.

Les animateurs doivent rester disponibles et à l'écoute de chacun pendant les temps d'accueil.

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa vigilance.

Etre en capacité de faire les premiers soins et d'alerter les secours.  
Etre assis à table avec les enfants afin de favoriser la communication entre les enfants et, entre enfants et adultes.

## **5. Favoriser les relations enfants, familles.**

Pendant les temps d'accueil du matin et du soir.  
Chaque animateur s'engage à être disponible pour les parents et à leur offrir une écoute attentive.  
En transmettant diverses informations données par les enseignants, les ATSEM.

## **Communication et les relations avec les familles**

Un espace d'informations est dédié aux familles dans le réfectoire de l'école maternelle où sont affichés :

- Le règlement intérieur de la structure
- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique
- Les tarifs
- Les numéros de téléphone de l'accueil périscolaire et de l'école maternelle, et élémentaire.
- Les menus sont affichés sur la porte d'entrée.

L'ensemble des informations sont disponibles et téléchargeables en ligne sur le site de la Mairie de Bourg.

La direction s'efforce d'être présente sur les temps d'accueil afin d'entretenir de bonnes relations avec les familles.

Pour un enfant ayant un PAI ou porteur de handicap, la directrice prendra un rendez-vous avec la famille afin de définir les modalités d'accueil et les procédures d'urgence.

## **Rôle des animateurs.**

Nous demandons à chaque animateur de pouvoir :

- Etre accueillant, dynamique, souriant, diplomate, disponible envers les enfants et les familles.
- Le respect : des enfants, des familles, de l'équipe.
- Informer et communiquer le plus possible avec l'équipe et les familles.
- Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant.

- Animer des espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- Prendre des initiatives.
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité par rapport à leurs besoins et leurs envies.
- Etre en permanence à l'écoute des enfants
- Assurer l'hygiène corporelle de chaque enfant
- S'adapter et anticiper différentes situations

## **6. Inclusion et sensibilisation au handicap.**

Favoriser l'inclusion de tous les enfants porteurs de handicap dans la mesure du possible, en proposant des formations, des échanges avec des partenaires institutionnels (psychologue...) aux animateurs.

Adapter l'accueil pour les familles et les enfants porteurs de handicap en renforçant les équipes d'animation.

Achat de malle pédagogique adaptée aux enfants porteurs de handicap (casque anti bruit, balle sensorielles...)

Sensibiliser les enfants aux handicaps et à la différence en abordant avec les enfants tous les handicaps (physique, mental, ...) les différences physique (taille, poids, etc...) mais aussi la couleur de peau ou les différences culturelles. Achats de livres spécifiques qui abordent ces thématiques et ouvrent un débat et des échanges riches.

## **L'évaluation :**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier à tout moment sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif.

Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation, et de bilan avec les enfants pendant le temps du goûter.

Des réunions pourront également être proposées de façon spontanée, afin de résoudre des problèmes ou répondre aux questions urgentes.

Des entretiens individuels sont organisés en fin d'année pour chaque membre de l'équipe.

Ce temps permet de faire le point sur les savoir-être et savoir-faire, les points forts, les faiblesses, les perspectives de l'agent et de fixer les nouveaux objectifs de l'année.

# **La journée type maternelle**

## **7h/8h10**

- Accueil des enfants (dans le réfectoire), l'animatrice accueille les enfants et les familles de façon individuelle, et communique avec elles sur des informations qui peuvent être données aux enseignants : fatigue, mauvaise nuit, malade...  
Les enfants posent leurs affaires sur une chaise et vont se laver les mains.  
Des jeux de société, coloriages, sont à la disposition des enfants, ils peuvent s'installer et jouer.  
En ce qui concerne les armoires où sont rangés les jeux et le matériel de l'accueil on demande aux enfants de ne pas se servir seul afin de ne pas égarer des pièces de jeux.  
L'animateur pendant ce temps d'accueil doit être présent et à l'écoute des enfants, jouer avec eux, se lever quand ils arrivent pour les accompagner et les aider à poser leur cartable.

## **8h10/8h20**

- Les enfants aident les animateurs à ranger, et plier les nappes.  
Ensuite ils passent aux sanitaires, se lavent les mains et récupèrent leurs cartables pour être amenés par les animateurs dans leur classe, où là, avant de rentrer, ils mettent les chaussons.

## **16h20/16h35**

- Les enfants sont récupérés par une Atsem dans leurs classes, et viennent poser leurs affaires dans le réfectoire.  
Ils s'installent à une table, l'Atsem fait l'appel et compte les enfants.  
L'Atsem propose un petit jeu calme ou elle fait écouter de la musique aux enfants.

## **16h35/17h**

- les enfants passent aux sanitaires.
- Les enfants mangent leur goûter
- Un autre temps d'hygiène est prévu à nouveau après le goûter pour le lavage des mains et de la bouche.

Ensuite une Atsem nettoie les tables, passe le balai et accueille les familles.

### **17h/17h30**

- Jeux extérieurs ou dans la salle de motricité.

### **17h30/19H00**

- Jeux de société, construction, coloriages.

### **19h00**

- Fermeture de l'APS

## **La journée type élémentaire**

### **7h/7h45**

- Accueil des enfants et des familles à l'école maternelle.
- Jeux de société, construction, coloriages.
- Rangement et ensuite les enfants partent à l'école élémentaire.

### **7h45/8h10**

- Accueil des enfants et des familles au portail de l'école élémentaire.
- Une activité manuelle est proposée aux enfants qui souhaitent la faire, pour les autres possibilités de jouer à des jeux de société, faire des coloriages, des scoubidous, perles...
- L'animateur pendant ce temps d'accueil doit être présent et à l'écoute des enfants, jouer avec eux.

### **8h10/8h20**

- Les enfants rangent les jeux qu'ils ont utilisés et se préparent pour aller dans la cour.
- Les enfants sont pris en charge par les enseignants.

### **16h30/16h40**

- Accueil des enfants sous le préau ou dans les salles.
- Passage aux sanitaires pour le lavage des mains, et temps du goûter.

### **16h40/17h**

- Les animatrices font l'appel.
- Les enfants mangent leur goûter.
- Jeux à l'intérieur ou à l'extérieur suivant le temps.
- Activité manuelle, libre.

### **17h/17h45**

- Rangement des boîtes à goûter, lavage des tables, lavage des mains.
- Jeux à l'intérieur ou à l'extérieur suivant le temps.
- Activité manuelle, libre.

### **17h45/18h30**

- Etude surveillée. Les enfants commencent leurs devoirs, les animatrices contrôlent les cahiers de texte et les aident pour le travail qu'ils ont à faire.
- Jeux de société, construction, coloriages, lecture... pour les enfants qui ne font pas les devoirs.

### **18h30/19h**

- Les enfants descendent à la maternelle.
- Atelier libre.

### **19h : Fermeture de l'APS**

